



COMPÉTITION
CCBN
BELLE NEIGE

POLITIQUE DE BÉNÉVOLAT

(Adoptée le 13 avril 2019)

CLUB DE COMPÉTITION BELLE-NEIGE

MESSAGE À L'INTENTION DES MEMBRES DU CCBN

Le Club de Compétition Belle-Neige (ci-après le CCBN) est un organisme à but non lucratif dont les objectifs sont de promouvoir la pratique du ski de compétition selon un encadrement bien précis et de permettre aux membres-athlètes qui y participent de se développer sur divers aspects. Le CCBN doit assurer la gestion des différentes ressources mises à sa disposition dans l'intérêt des coureurs et des membres. La philosophie du CCBN ainsi que ses valeurs sont teintées du dépassement de soi certes, mais le tout dans un environnement empreint notamment de respect et d'équité. Une des activités centrales qui permet un dépassement de soi pour les membres-athlètes est nulle autre que la tenue des courses. Cette activité est primordiale pour les coureurs et demande une gestion particulière afin d'assurer la tenue de ces courses.

1. Objectif

La politique sur le bénévolat vise à assurer la réalisation de courses de qualité et de limiter les frais de fonctionnement. De plus la politique permet d'assurer la contribution du nombre de personnes requis selon les standards de sécurité de ces courses. Enfin Cette politique vise aussi à s'assurer de l'équité entre les familles membres du CCBN.

Le CCBN reconnaît la contribution essentielle des personnes qui œuvrent bénévolement à la réalisation de ses activités et entend apporter une attention particulière au support, à la formation et à l'encadrement des bénévoles et à la réalisation d'activités du CCBN.

2. Formation

Afin de réaliser les courses, le CCBN désire s'assurer que collectivement ses bénévoles possèdent de bonnes connaissances pratiques et pour certains postes, les certifications requises. Nous exigeons que chaque famille complète leur formation des officiels Niveau 1 à leur première année dans le Club.

3. Rôles clés

Lors des courses, certains postes sont stratégiques pour la tenue des courses sans quoi la course ne peut avoir lieu. D'autres postes, peuvent exiger une formation préalable, une certification d'officiels (niveau 1, 2 ou 3) ou une expérience technique (chronométrage par exemple). C'est pour cette raison que le comité organisateur de course se réserve le droit de combler certains postes avant même la mise en ligne des formulaires d'inscription.

4. Fonctionnement

Pour chacune des saisons de ski, le CCBN établit le nombre d'heures minimalement requises par les familles membres-parents. La détermination du nombre d'heures et tributaire du nombre de courses nous étant attribuées par la Division Laurentienne de ski et des activités annuelles du CCBN. Le bon fonctionnement de la saison de ski en dépend.

Afin de compiler adéquatement et équitablement les activités de bénévolat, chaque famille devra déclarer et transmettre, via le site Internet du CCBN, les activités de bénévolat qu'elle a réalisées. Un rapport cumulatif sera publié mensuellement par le CCBN. Le CCBN se réserve le droit de demander des justifications des heures déclarées au besoin.

Les inscriptions pour les postes de bénévolat de course s'effectueront par Internet sur la base de premier arrivé-premier servi via « *time to sign up* ». Pour chaque course comprise dans le programme annuel, les liens internet sont acheminés à la mi-décembre et doivent tous être complétés avant la fin décembre. Tous les *membres-parent* devront s'inscrire à un poste de bénévolat de course avant le **30 décembre**.

Advenant que les membres-parents ne se sont pas inscrits à des postes lors de courses et n'ont pas complété le nombre d'heures pré-déterminées par le CCBN; une ou des attributions seront complétés par le comité de courses en fonction des heures de bénévolat requises.

Les activités du CCBN pour lesquelles le bénévolat est comptabilisé sont les suivantes :

- Le CCBN accueillera environ 4 courses de la DLS. Ceci offre la possibilité de réaliser un minimum de 32* heures de bénévolat de course;
- Le CCBN comprend des comités (social, courses, équipements, etc) afin de voir au bon déroulement de la saison de ski;
- Le CCBN organise une journée portes-ouvertes;
- Le CCBN offre la formation de base Niveau 1 officiel pour l'affectation à des tâches lors de courses; la participation aux formations du club donne 1 heure de bénévolat par famille par formation (il devrait y avoir 3 formations);

5. Remplacement

Il appartient à chaque bénévole responsable d'une activité, d'un poste course ou tout simplement d'une tâche de trouver son remplaçant lorsque sa disponibilité ne lui permet plus de respecter son engagement.

Dans des circonstances normales, le nom de la personne remplaçante ayant les qualifications requises doit être communiqué par courriel idéalement au moins 2 semaines avant l'activité au responsable en charge du bénévolat du CCBN et dans le cas d'une course avec le directeur de l'épreuve.

6. Sactions

Un bénévole inscrit à un poste de bénévole et qui ne se présentera pas à son poste ou sans s'être trouvé un remplaçant se verra imputer une pénalité de 8 heures de bénévolat sur son cumulatif de la saison. Par exemple, si une famille a accumulé 20 heures de bénévolat, le prochain rapport suivant l'absence indiquera 12 heures.

Un membre-athlète dont la famille ne complète pas le nombre d'heures requises de bénévolat pour assurer le maintien des activités du CCBN pourra se voir refuser l'inscription pour la saison suivante.

1. ENTRÉE EN VIGUEUR

Assemblée générale annuelle du 13 avril 2019